
Table ronde n°1

Le LMD : outil de l'internationalisation et à la modernisation de l'Enseignement Supérieur

Modérateur	Mustapha Haouchine	Directeur de la Formation Supérieure en Graduation, MESRS, Algérie
Intervenants	DJEKOUN Abdelhamid	Recteur – Université de Constantine 1
	BENZIANE Abdelbaki	Directeur - ENP Oran
	POL Patricia	Conseillère Europe et International, MESR (France)
	BOUABDALLAH Khaled	Vice Président de la CPU, Président de l'Université Jean Monnet, St Etienne
Rapporteurs	HOUDY Philippe	Président - Université d'Evry-Val d'Essonne
	LATRECHE Mohamed El Hadi	Recteur – Université de Constantine 2

A l'heure de la mondialisation et de la circulation des cerveaux et des connaissances, l'harmonisation des systèmes de formation, la visibilité et la reconnaissance des diplômes deviennent des paramètres primordiaux. Dans ce cadre, l'ensemble des systèmes d'enseignement supérieurs dans le monde développent des efforts d'ouverture à l'international développant ainsi leur visibilité, leur attractivité et leur reconnaissance internationales.

La table ronde a été entamée par les interventions programmées :

1. « *l'ES en Algérie à l'heure de la gouvernance universitaire* », par A. Benziane

Cette communication montre les effets de la mise en place du système LMD sur la modernisation des approches et des outils de la gouvernance des établissements et des formations universitaires.

Partant de l'évaluation d'étape effectuée en 2008, l'auteur détaille les effets de la réforme sur la redéfinition de ses missions de gouvernance visant à les adapter aux exigences de la réforme, à court, moyen et long terme articulés sur le diptyque EVALUATION-GOUVERNANCE.

Ainsi l'auteur développe quelques aspects des changements de paradigmes de gouvernance introduits par la réforme LMD :

- Réadaptation organiques et des missions dévolues aux services et Départements ;
- Initiation de l'évaluation et mise en place des instances et des référentiels d'évaluation ;
- Introduction de nouvelles responsabilités 'encadrement pédagogique
- Projets d'établissements et « Budget-Programme »
- ...

2. « *Bilan de la mise en place du LMD en Algérie 2004 – 2014* », par A. Djekoun

Le Pr Djekoun présente d'emblée le LMD comme une création transnationale, et fait le parallèle des visions et des approches adoptées dans les pays du Nord (France) et ceux du Sud (Algérie).

Il développe une rétrospective de la démarche menant de la réflexion à la mise en place du LMD en Algérie dans une vision planifiée d'aménagement du territoire horizon 2030.

Au-delà des impacts de la réforme LMD sur le renouvellement des cursus de formation, l'introduction de nouvelles pratiques pédagogiques, l'introduction de l'Auto évaluation et de la Démarche Qualité, ainsi que le développement de la recherche, elle (la réforme LMD) a renforcé les missions d'échange, de coopération et de l'ouverture à l'international des universités algériennes ayant eu comme résultat une meilleure mobilité des étudiants algériens à l'étranger et une meilleure intégration dans l'espace mondial d'Enseignement Supérieur.

3. « Mise en place et apport du LMD en France », par P. POL

4. « Processus de Bologne et mise en place du LMD », par K. Bouabdallah

Les deux intervenants français reviennent sur la démarche européenne (française) pour la construction de l'espace européen de l'Ens Sup en partant du processus de Bologne, et en montrant les éléments d'harmonisation qui ont permis de rendre effectif le processus :

- La mise en place d'un système de crédits capitalisables et transférables ;
- L'encouragement (obligation) de la mobilité dans et extra les territoires européens ;
- Les nouveaux paradigmes partagés (approche par compétences, procédures d'habilitation et accréditation, évaluation et Démarches Qualités...)

Ces éléments ont doté le système LMD de véritables outils de mesure et de comparabilité qui ont permis d'asseoir la dimension internationale du système. Les cartes montrant l'évolution de l'adhésion des pays européens au LMD ainsi que flux de mobilité illustrent cette vision.

Les débats et les échanges ont noté les mutations introduites dans les systèmes d'Enseignement Supérieur par le LMD, notamment sur le plan de la lisibilité des niveaux de diplômes délivrés, des notions d'Unités d'Enseignement, et de crédits qui sont autant d'outils favorisant l'échange et l'ouverture à l'international.

Il est toutefois noté que les démarches doivent répondre au souci de la contextualisation et l'adaptation à un environnement spécifique (massification en Algérie par exemple), et les processus comparés de mise en place ont montré que les évaluations d'étapes sont nécessaires pour assurer une adaptation continue du système et en corriger les insuffisances. Des efforts ont permis ainsi, dans l'espace français, d'améliorer la lisibilité et la cohérence dans l'offre de formation notamment par le travail mené sur l'identification des Domaines, des Filières et des Spécialités des formations. En Algérie, le même constat de pléthore dans les offres de formation amène aux mêmes préoccupations. Les préoccupations sont également partagées en matière de révision des procédures d'expertise et d'habilitation des offres de formation, pour l'implémentation et la conduite des processus d'autoévaluation, ...

Lors du débat la problématique de la mobilité a été posée. Elle constitue l'une des préoccupations majeures de l'Enseignement Supérieur algérien. La nécessité d'engager une réflexion sur cet aspect a été soulignée. La lisibilité des diplômes délivrés, ainsi que la capitalisation et la transférabilité des acquis des étudiants introduits par le système LMD sont autant de paramètres qui favorisent cette mobilité, facteur déterminant de l'ouverture du système d'Ens Sup algérien à l'international.